

Publié le 24 avril 2020

Covid-19 - Le gouvernement réfléchit à des annulations de charges pour les entreprises de la filière tourisme

La FedEpl participe chaque semaine à la réunion du comité de filière tourisme présidée par Jean-Baptiste Lemoyne, Secrétaire d'Etat au Ministère de l'Europe et des affaires étrangères.



Jean-Baptiste Lemoyne a rappelé l'enjeu du gouvernement de préserver les emplois et les entreprises du secteur du tourisme. La réflexion sur les annulations de charges pour les entreprises du secteur du tourisme est en cours, La BPI travaille actuellement avec la CDC à un plan de relance qui repose sur l'accompagnement, le financement et l'investissement dans le secteur du tourisme.

Concernant le Prêt garanti par l'Etat dans le domaine du tourisme, la volumétrie de financement s'élève à 3,5Mds € pour 39 000 entreprises concernées (2,4 Mds € d'accords formels pour 27 000 entreprises).

De nombreuses entreprises de tourisme n'ont pas encore demandé de PGE

Grâce à la mobilisation des dirigeants des Epl des secteurs du tourisme, de la culture et de l'évènementiel, la FedEpl a apporté en début de semaine sa contribution aux réflexions du gouvernement sur les modalités pratiques de reprise d'activité dès que cela sera possible d'un point de vue sanitaire. La prochaine réunion du Comité filière tourisme du 28 avril portera sur les mesures de soutien nécessaires pour préserver l'offre de services touristiques ainsi que les mesures de relance, les aménagements réglementaires et les investissements.